



la CGT,
votre meilleur atout !

Le 19/04/2016



?
BLA BLA
100 %

Il reste toujours quelque chose à dire
quand vous n'avez plus rien à dire



BEAUCOUP TROP DE BLABLA RESTONS VIGILANTS...

Compte rendu du CHSCT extraordinaire du 12 avril 2016
au sujet du projet SSR et maternité

PRESENTATION DU PROJET SSR

Cette présentation était beaucoup trop longue, ce n'était qu'un développement de documents relatifs à l'évolution du projet, aux données sur le nombre d'entrées, la durée moyenne de séjour, les taux d'occupations.....

Beaucoup de blabla mais l'essentiel comme par exemple: le fonctionnement des **5 lits destinés à des patients souffrant de démences, Alzheimer etc..** ne figurait pas.

La Direction donne comme explication que c'est seulement 1 secteur sécurisé et pas fermé... mais comment est-il sécurisé ? **La CGT constate que la direction avait dit au dernier CHSCT que ce ne serait pas un secteur fermé, contrairement à ce qu'elle avance maintenant.**

Le cadre SSR précise que les patients de ce secteur seront munis d'un bracelet qui déclenchera automatiquement le blocage des portes du secteur qui soit dit en passant seront fermées constamment. En résumé un secteur qui ne serait pas fermé, mais avec des portes fermées mais pas verrouillées !!!!! D'après la Direction les patients de ce secteur ne seraient pas livrés à eux-mêmes et pourraient déambuler en sécurité. Il n'y aura aucune organisation particulière pour ce secteur !!!

De plus cette zone pourra accueillir des personnes non démentes pour éviter d'avoir des lits vides bien sûr. Financement avant tout !!

La CGT refuse que ce secteur spécifique soit utilisé pour d'autres pathologies.

Concernant **les vestiaires du personnel** : aucune trace dans les documents fournis !

Pour info, la CGT précise que le temps d'habillage et de déshabillage d'une tenue professionnelle constitue du temps de travail.

A noter, à terme le vestiaire se trouvera au SSR C actuel en prolongement de la médecine. Les travaux débiteront après le déménagement... donc le personnel se changera dans le vestiaire actuel pendant ce temps...

Point travaux:

Il y a une centaine de réserves concernant les travaux du bâtiment. La CGT a demandé si elles seraient levées d'ici fin mai. La Direction ne peut le garantir mais précise que l'ouverture sera quand même maintenue pour fin juin. Concernant l'équipement salle kiné, bloc opératoire c'est en cours d'élaboration.

EFFECTIFS :

IDE : 19 ETP AS : 30+1 poste balnéo KINE : 6.5ETP ERGO : 2.6 ETP ASSISTANTE SOCIALE : 1 ETP BRANCARDIER : 2 ETP SECRETAIRES : 2 ETP PSYCHOLOGUE : 0.5 ETP

Attention les effectifs sont calculés hors absentéisme !

La CGT a fait part de son opposition à ce calcul qui ne prend pas en compte par exemple l'absentéisme pour formation.

La Direction s'engage à couvrir l'absentéisme et les formations :

La CGT a précisé que ce ne sera pas au personnel de combler les absences en revenant sur les repos.

Le Directeur émet une suggestion : Faire un travail sur l'organisation minimum requise en cas d'absence imprévue : Minimum ou pas la prise en charge des patients doit quand même se faire !!

La CGT a rappelé que les seuls effectifs minimum légaux sont ceux prévus pour un jour de grève. Ils correspondent aux effectifs pour un dimanche ou un jour férié.

La CGT a demandé des précisions sur le temps de Psychologue : Attention la Direction veut réévaluer ce poste d'ici 6 mois mais dans quel sens ?

Le Directeur précise que le projet a des contraintes budgétaires donc pour le réévaluer à la hausse il leur faut du temps : la CGT précise l'utilité de ce poste sur le SSR et le médecin a donné toute l'argumentation pour que ce poste soit augmenté mais encore une fois on ne regarde pas si le patient en a besoin... mais la direction ne parle que finances et budget !!!!

Aucune trace des ASH sur les documents à part sur leur déroulé de tâches. La Direction prévoit apparemment 2 postes ASH sur le bâtiment et après ??? 2 postes ASH « hôtellerie » pour près de 80 lits... c'est inacceptable !!!! Quant aux ASH prévues pour le nettoyage du bâtiment, la Direction ne peut toujours pas se prononcer complètement entre la privatisation et l'embauche d'ASH. Insensé !!!! Bien que le Président nous dise qu'il n'a pas pris sa décision tout en mettant en avant le coût inférieur de la privatisation.... Donc ?????

Le bâtiment aurait dû ouvrir ce mois-ci et la Direction n'a toujours pas fait de choix.

Comment peut-on travailler sur l'organisation d'un bâtiment alors qu'on n'a pas toutes les données ?

Eh bien la Direction y arrive malgré tout puisque elle a fourni un déroulé de tâches sur le travail des 2 ASH « hôtellerie » du bâtiment mais on ne sait pas encore par qui sera fait l'entretien des locaux.

La solution pour la Direction c'est tout simplement « déshabiller Paul pour rhabiller Jacques ». En effet, comme la charge de travail est importante au moment des repas, la Direction a envisagé de faire venir un renfort des Urgences, renfort qui était déjà prévu initialement sur la Médecine !!! En clair c'est du grand n'importe quoi !!

La CGT propose à la direction de faire des économies sur l'embauche d'un cadre sup. afin de pouvoir embaucher des ASH !

Par ailleurs les horaires des ASH « hôtellerie » sont également modifiés (poste du soir de 15h30 à 22h36) mais bien sûr elles ne sont pas informées...alors qu'on le présente au CHSCT.....

La CGT conteste cette façon de procéder et l'a clairement dit. La DSSI précise que ce sont des ébauches de travail qui seront réajustées mais ils ont eu peu de temps. Les pauvres !! De plus, nous ne comprenons pas que l'on nous présente des ébauches, alors que cette instance devrait avoir des réponses !

Ca fait des mois que tout ça aurait pu être réglé mais on préfère travailler chacun de son côté et établir des tâches qui seront imposées. La CGT déplore cette façon de procéder.

La Direction a été dans l'incapacité de répondre à plusieurs questions précises de la CGT : Demande de budget comparatif Public/privé ? Combien d'ASH seraient nécessaires pour ce projet ?

On déménage en juin et l'entretien du bâtiment et son organisation ne sont toujours pas connus. La direction fait de l'amateurisme !!!

L'OUVERTURE DU BATIMENT

Elle est prévue 28 et 30 juin 2016

La balnéothérapie et l'hôpital de jour fonctionneront après la rentrée mais aucune date précise

Aurait-on des problèmes de budget ?

POSTES DE TRAVAIL SSR

Les horaires de travail sont de 7h36/jour.

Les grilles de planning des AS sont en cours de validation : La CGT a demandé si le personnel était informé sur le poste en coupé de balnéothérapie. Le cadre confirme cette information.

Les grilles de planning IDE sont en cours de réalisation.

La CGT demande que ces plannings soient à l'essai jusqu'à la fin de l'année et réévalués ensuite avec les équipes.

La CGT rappelle que les accords RTT du CH Lavaur, validés par les syndicats, prévoient 10 minutes pour l'habillage et de déshabillage un point c'est tout. En effet, la direction pensait que 4 minutes suffisaient !!! Par ailleurs le temps de transmission prévu par la Direction, 8 minutes pour 15 patients, est plus que léger !!! Nous conseillons aux équipes d'apprendre à parler vite !!! Du grand n'importe quoi ! Pour la Direction le personnel doit faire un travail sur les transmissions ciblées : Ben voyons. Le personnel ne saurait pas s'organiser....

A noter, la Direction voulait rajouter sur les documents que les AS pouvaient faire 12h/j maxi ce que la CGT a clairement refusé. Nous demandons la suppression pure et simple de cette allusion.

PROJET MATERNITE :

La CGT a rappelé à la Direction que le poste de la sage-femme est en 12h et non pas 12h20 comme précisé sur les documents. Nous avons demandé le retrait de cet horaire en 12h20. Si elles font 20 min de plus par jour, cela doit être compté en heures supplémentaires.

CONCLUSION

La Direction a su fournir des documents plus ou moins complets sur le projet en un temps record alors que ça fait des mois que le personnel demande à y travailler dessus !

On note quand même que le personnel n'a pas encore été concerté ce que la CGT dénonce.

Aucun vote des documents n'a été fait.

Même si certaines réponses nous sont données, nous sommes bien loin des précisions demandées par le CHSCT. Le Président, non avare de paroles et de réunions, propose une autre rencontre informelle le 17 mai avec les membres du CHSCT. La CGT attend des précisions sur l'ordre du jour et les objectifs. A l'issue de cette rencontre, la CGT se réserve le droit, si les informations fournis par la direction ne sont pas satisfaisantes pour le personnel et en concertation avec l'équipe, de mettre les moyens nécessaires pour obtenir gain de cause.



CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr